Séance du conseil général de la commune de Pomy du lundi 8 décembre 2014

1.- Appel

Il est 20h20 lorsque M. Philippe Widmer, président du conseil général ouvre la séance. Etrange de se retrouver à l'église pour le Conseil.... 18 membres sont excusés et 12 sont absents.

2.- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2014

Le procès-verbal de la séance du 23 juin 2014 est accepté à l'unanimité, et l'ordre du jour également.

3.- Assermentations

Mme Marion Marty est assermentée.

61 conseillères et conseillers sont présents à cette séance.

4.- Budget de fonctionnement pour l'année 2015 – préavis 2014-08

M. Yves Pellaux commence par des remerciements aux divers corps de sapeurs-pompiers qui ont œuvré lors de l'incendie de la grande salle mercredi passé. Un grand merci aussi à Jacques Miéville et Swissclôture pour la sécurisation rapide des lieux, au moyen de barrières. Il nous demande de les applaudir.

Notre syndic présente le budget sous une forme nouvelle, au moyen de graphiques très parlants. On peut y voir que le 67% de nos dépenses est imposé (école, facture sociale, police, administration, charges dues à la péréquation..). Notre syndic précise que les coûts croissants de la facture sociale, de l'école, de l'accueil de jour, dont la mise en place est coûteuse, sont des sujets préoccupants. Toutefois, il semblerait que le budget de l'ASIYE comptabilise un nombre trop élevé d'élèves de Pomy. Avec Fr. 2'975'462,- aux charges et Fr. 2'741'057.-, le budget 2015 laisse apparaître un excédent de dépenses de Fr. 234'405,-.

La capacité d'autofinancement de ce budget est négative à hauteur de Fr.12'585.- Ceci est lié à une forte augmentation des frais scolaires, de l'accueil de jour, de la facture sociale et à l'intégration des travaux du chemin du Moulinet dans les comptes de financement. La baisse d'impôt prévue par l'ACI a également une incidence.

Monsieur Pierre-Henri Burdet lit le rapport de la commission de gestion qui propose au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

Mme Brusau demande quel est le pourcentage consacré au Chemin de l'Aurore des Fr. 320'000.- destinés au Moulinet et à l'Aurore. Elle rappelle qu'il y a 15 ans, les travaux avaient laissé à désirer et qu'un manque de gravier avait été déploré.

M. Débieux répond que Fr 20'000.- seront consacrés à la réfection du trottoir de l'Aurore et espère une bonne facture des travaux.

M. Robert Richardet demande pourquoi le budget laisse apparaître une baisse de rentrée d'impôts alors que la population augmente.

and the state of t

es a maior mandrer at the experience of the

A BALL OF BOOK BOOK AS IN THE SECOND CONTRACTOR OF SOME OF SECOND CONTRACTOR OF SECOND CONTRA

Le syndic répond que la Municipalité a aussi trouvé ce fait étrange, mais que le chiffre provient de la fiche technique donnée par l'Etat.

Soumis au vote le budget est accepté à l'unanimité.

5.- Adhésion à l'association intercommunale Police Nord Vaudois en matière de sécurité publique – adoption des statuts - Préavis 2014-09

M. Patrick Grin rappelle l'historique de l'existence de Police Nord Vaudois, née de la réforme des polices en 2011. La PNV couvre 36'000 habitants regroupés dans plusieurs communes et compte 63 collaborateurs. Le financement reste le même à savoir 2 points d'impôts que nous dépendions de la gendarmerie vaudoise ou de la PNV. La Municipalité a décidé de privilégier la PNV par un souci de souplesse et de proximité, ainsi que pour une meilleure visibilité. De plus les communes y disposent d'un pouvoir décisionnel non négligeable.

M Jean-Daniel Richardet nous lit le rapport de la commission favorable à l'adhésion.

M. Jean-Daniel Cruchet exprime ses doutes quant à l'utilité d'une telle police au village, qui a besoin certes de sécurité, déjà assurée par la gendarmerie, mais pas de surveillance. Son financement lui semble trompeur. Le canton a une forte propension à se servir dans les caisses. Reversera-t-il les 2 points à la PNV ?

Notre syndic répète que nous sommes engagés à payer 2 points d'impôt (dont la valeur est certes variable) pour l'une ou l'autre des solutions, mais nous ne nous occupons pas des comptes entre les polices et le canton. La PNV sera plus proche pour la prévention, et elle dispensera des cours de circulation aux élèves. Quant à d'éventuels surcoûts, ils seraient assumés par les grandes communes, les petites ne payant que 2 points.

M.Jérôme Richardet demande quel service la police va rendre concrètement à Pomy. M.Patrick Grin lui répond que c'est un service à la demande et si on l'appelle pour contrôler la sortie du collège ou une manifestation particulière, elle sera à disposition.

L'objet est soumis au vote en 3 temps :

Article 1: L'adhésion à la PNV 4 avis contraires, 5 abstentions Article 2: Les statuts de la PNV 2 avis contraires, 4 abstentions Article 3: La répartition financière 2 avis contraires, 6 abstentions.

Le préavis est accepté à une forte majorité.

6.- Communications de la Municipalité

Monsieur Patrick Grin remercie pour l'adhésion à la PNV.

<u>Forêt</u>: Une coupe rase a été effectuée cet automne au chemin du refuge. Nous avons l'espoir que cette éclaircie qui dégage le refuge limitera les déprédations dont il souffre. Cet hiver une éclaircie est prévue au Chili ainsi qu'au chemin des Vaux (env 800m3) On peut estimer le rattrapage de notre commune à 750 m3.

La place de jeu est maintenant terminée et opérationnelle.

M Carlos Teixeira vient de terminer son programme d'occupation de six mois, à la satisfaction de tous. Il est à relever qu'il a été d'une grande efficacité et surtout qu'il n'a jamais manqué. Un grand merci à Laurent pour son travail.

Incendie: Quel déploiement de forces en humains et en matériel lors de l'incendie de la grande salle. 24 pompiers dont 7 de Pomy sont intervenus. Le camion échelle d'Orbe, des pompes, 3 patrouilles de gendarmes.... se sont démenés de 1h à 4h du matin, utilisant 300m3 d'eau sans que la consommation du village n'en soit affectée... Quel tour de force! Le réseau est performant. L'alarme s'est déclenchée à 0:50 et le dernier pompier a pu se retirer à 16h.

M.Patrick Grin félicite le corps des pompiers pour son dévouement, souligne la bonne collaboration avec Yverdon et annonce sa démission après 20 ans au service du feu. Il quitte au 31 décembre et précise que la Grande salle n'y est pour rien puisqu'il a dû donner sa démission dans les règles de l'art en septembre déjà, (finie la bonne franquette d'antan).

M. Olivier Dupertuis devrait le remplacer, mais la nouvelle n'est pas encore officielle. M.Marc-Etienne Saugy a également donné sa démission et M Grin le remercie pour la bonne collaboration et le félicite pour son travail.

Des sapins de Noël seront disponibles à la déchetterie samedi matin.

Monsieur Roger Hug signale:

<u>Eclairage</u>: Le renouvellement de l'éclairage public se poursuit avec la pose de mâts. On verra deux mâts supplémentaires en Moulinet. Merci d'annoncer les pannes.

<u>Déchets</u>: En 2015 la collecte des ordures ménagères aura lieu le mercredi, celle des biodéchets le mardi. Dans le courant de l'hiver il y aura un broyage des branches de la décharge. Pour le compost qui en découlera, avis aux amateurs. A la déchetterie un marquage des places de parc est prévu pour faciliter le trafic du samedi matin. Le papier rapporte Fr. 80.- la tonne et une benne bien remplie en compte 17 à 18, qu'on se le dise.

M.Roger Hug remercie les surveillants de la déchetterie et de la décharge ainsi que Laurent et Patrick.

Routes: Des comptages ont été effectués au chemin de l'Aurore et ont donné les résultats suivants: 1) 117 véhicules/jour dont 88% à 45km/ ou moins. 2) 83 véhicules/jour dont 88% à 43km/ ou moins. L'entretien du chemin de l'Aurore et d'une partie de son trottoir sont planifiés ainsi que la réfection du chemin de la Borbe. Un plan et une mise à l'enquête sont prévus pour ces travaux.

Du 13 au 16 juin, une manche du paracyclisme se déroulera au départ d'Yverdon. Les contrela montre auront lieu à Yverdon les 13 et 14. Les 15 et 16, les coureurs réaliseront des boucles et passeront par Pomy, avis aux société qui voudraient tenir des stands.

Ruisseau: Nous avons passé à la variante deux, les bassins de rétention n'étant pas possible à cause de la nature du sol, un débit minimum coulera en direction d'Yverdon. Il y aura une tranchée le long de l'Aurore et le ruisseau s'écoulera en direction de Sermuz.

M. Roger Hug souhaite de belles fêtes à tous.

Monsieur Yvan Débieux nous informe que les fortes précipitations créent des soucis, comme à la route de Cronay. Sur le collecteur en charge chez M Leu, le regard s'est soulevé. Des curages ont été effectués, rue de la Poste, chemin aux Oies, chemin de Frête... mais de nombreux blocages ont été constatés. A Chevressy, on a même sorti une veste. On a également trouvé un bloc de calcaire qui bloque et qui devra être fraisé. Au chemin aux Oies, tous les collecteurs sont endommagés. On a aussi rencontré des problèmes à la Gagine.

Une fuite a vite été réparée au chemin de l'Aurore. Suite aux travaux aux alentours de la Maison Blanche de petits pépins ont été constatés.

പ്പോടുകളുടെ നടങ്ങളുന്നു പ്രവാശങ്ങളെ വരു വരുന്നു. വിവരം വരുന്നു നിരുവായിരുന്നു. വിവരം വരു വരുന്നു വരുന്നു. വരു നിന്നു അവരം വരുന്നു നിരുത്തിലെ വരുന്നു പ്രവാശങ്ങളെ വരുന്നു. വിവരം വരുന്നു വരുന്നു. വിവര് വരുന്നു. വിവര് വരുന്ന Quelques points sont à améliorer, dont la tuyauterie et les grilles.

Au réservoir, en plus de l'entretien courant, quelques modifications sont à effectuer notamment dans l'organisation. Un processus d'autocontrôle sera mis en place avec des points de passage obligés selon un protocole.

Le programme permettra de faire un recensement exact de l'eau potable ainsi que la vérification des vannes eau claire/eau usée.

<u>Chantier gaz Pomy-Chevressy</u>: Le travail est très bien conduit avec un grand respect des demandes notamment des couches de terre à ne pas mélanger.

Des soucis avec Swisscom qui est un interlocuteur avec qui il est très difficile de communiquer. En 2012 ils avaient clairement signifié leur désintérêt de s'implanter mais cette année, ils désirent encore plus de tubes, d'où une fouille à rouvrir.

Madame Murielle Billaud annonce non sans humour qu'elle se réjouissait de nous annoncer le nom de la nouvelle concierge de la Grande salle, qui allait débuter mercredi!! Elle signale avec regret que la salle était presque complètement louée jusqu'en juin. Elle se réjouit de la solidarité des autres villages: la gym a pu faire sa soirée à Yvonand, les aînés fêteront Noël à Cronay et la Jeunesse sera sur son 31 à Ursins.

Pour la petite histoire de feu la grande salle seules quelques assiettes ont été sauvées, puisque empruntées par l'EMS Oasis!!

Accueil de jour : Le taux de réservation montre bien la nécessité d'offrir une telle prestation, surtout pour le service de midi. Des places sont encore disponibles le matin et en fin de journée. Le nombre de places proposées ne pourra pas augmenter : 12 est un maximum. Les repas sont servis par le SEMO et fort appréciés. On a déjà une liste d'attente pour la rentrée d'août en ce qui concerne certains horaires.

Les fenêtres de l'Avent ont été reconduites avec un petit souci de no de tél qui n'a pas empêché les motivés de s'inscrire. Il est à signaler que ces soirées sont ouvertes à tous. Un grand merci à Laurent, Nathalie et Christine.

Madame Sandra Duchamp nous informe que les restaurations du Troillet sont en phase finale. La peinture, le sol, une porte de garage et un conduit de cheminée ont été remis à neuf. Ecoles: Une construction modulaire est prévue à Yvonand. Les terrassements ont commencé en novembre. C'est une entreprise de Bulle (elle a déjà réalisé le collège de Bercher) qui a été mandatée. A mentionner qu'elle soutraite à l'entreprise Favre de Pomy. Avec le modulaire, nous aurons 7 classes et un passage de 26 à 40 places pour l'UAPE. Par contre, il y a un urgent besoin de salles de gym.

La grande salle de Pomy n'étant plus, il va falloir organiser des transports, ainsi que des modifications d'horaire pour que les élèves puissent aller à la gym à Cronay.

Pour les transports, la loi a été modifiée et il n'y aura plus de ramassage pour les élèves domiciliés à 2,5km ou moins de l'école, sauf si le parcours est reconnu dangereux. Nous sommes touchés pour Chevressy (1,4 km) et le chemin des Vignes (2,1 km).

Une commission de professionnels en la matière s'est déplacée pour apprécier ces trajets.

Leurs conclusions : La Place du Collège est parfaite et ne recèle qu'un danger : les parents !!! Pour le trajet de Chevressy à Pomy, ça n'aurait pas de sens d'y mettre un trottoir ou un éclairage. Le tracé idéal sera transcrit sur plan et transmis aux parents.

La traversée de la route de Moudon, quant à elle, est vraiment dangereuse compte tenu du nombre de véhicules qui y passent. L'étude d'une solution adéquate pour le ramassage scolaire devra être pensée en même temps que la réalisation du rond point.

Notre syndic s'exprime au nom de M Christian Pellaux excusé :

Permis de construire délivrés en 2014 :

Montone-Pontieri-Di Bernardo:Un paking à la maison Blanche, Fam Salihovic : une villa, Fam Mos : une villa, F2G : un immeuble de 6 appart., Di Pietrantonio : 4 villas contiguës, Nicole Maitre : Local pour accueil de jour + bureau, Commune de Pomy : desserte forestière, Thomann : immeuble de 4 apprt. Et 2 villas mitoyennes, Jean-Marc Flick : pompe à chaleur + panneaux solaires, Milici-Pappalardo Mise en conformité des extérieurs.

Permis d'habiter en 2014 :

Pappalardo-Milici: appart +local artisanal, Milici Jody: villa +local artisanal, Annen Bernard: Local de bricolage, Albert Milici Sébastien et Elodie: villa +local artisanal, Richardet Robert: locaux pour transform prod agricoles, Widmer Philippe et Véronique: lucarnes et panneaux photovolt., Louis Develey: Véranda, Denis Roulier: appart sur hangar, Claude Chevalley: entrée couverte, Gérard Ramelet 2 appart, Maître Nicole: local accueil + bureau, Pierre-Henri Miéville: Appart dans les combles, Miéville Sandrine et Jacques: villa à 2 appart., Miéville Laurent et Sophie: villa, Daniel Ottonin: agrand. Appart,

Monsieur Yves Pellaux nous informe que la Muni fera une présentation du dossier PGA actuellement en cours. Concernant Longemalle, le souhait de créer un droit de superficie en faveur de la caisse de retraite des entrepreneurs, a connu un coup de frein suite au drame qui a touché la fédération des entrepreneurs. Les rescapés ont émis le souhait de rencontrer Pomy. A suivre...

Le projet de la Grande salle sera d'actualité et la Municipalité va y plancher. Nous allons probablement vers un projet de salle polyvalente de type VD1 répondant aux normes scolaires aussi.

Un grand merci au personnel communal, bureau, aux collègues et de belles fêtes à tous.

7.- Divers et propositions individuelles

M.Bernard Annen nous fait part du tube de l'hiver : la saga des tranchées à Chevressy et résume une lettre adressée à la Municipalité. Il y fait part de son étonnement devant les connections perturbées et la faible puissance du réseau à Chevressy (10x plus faible qu'à Villars Epeney par exemple). Il paraîtrait que Swisscom avait proposé il y a quelques années à Pomy une installation pour Fr.20'000.-

M.Débieux explique qu'en 2012 Swisscom avait clairement manifesté son désintérêt à équiper Chevressy. Pomy a quand même installé des tubes. Lors de l'introduction du gaz, Swisscom a été contacté et a manifesté son désir d'avoir plus de tubes, d'où une réouverture nécessaire. Quant à l'offre de Fr.20'000.- M.Débieux n'en a jamais entendu parler.

La commune n'a pas la maîtrise du genre d'offre et d'abonnement que Swisscom proposera ni de ce qu'ils installeront dans les tubes.

M. Marc-Etienne Saugy remercie Patrick Grin pour son travail aux pompiers où il n'a jamais élevé la voix, et pour la bonne entente. Il recommande la prudence à l'assemblée, surtout en ces périodes de fête avec les bougies.

Mme Marie-Claude Richardet demande une meilleure signalétique autour de l'église lors des enterrements. Un panneau interdiction de stationner serait fort utile où l'on rend les honneurs. La Municipalité pourrait-elle en acheter un ?

Notre syndic assure que ça ne pose aucun problème.

Le Président souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous et annonce une verrée servie à la maison de paroisse. Il clôt l'assemblée, il est 22h20.

Le Président :

La secrétaire :